

Castella

Infos

Locales



Janvier 2016 n°5

Quelques mots du Maire

Chers concitoyens,



Au terme de cette année, je voudrais avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui ont été touchés par les événements dramatiques qui ont endeuillé notre pays en janvier avec la tuerie de Charlie Hebdo et plus récemment avec le massacre du Bataclan. Devant cette barbarie, le peuple de France a décidé de faire face et l'a montré par les diverses manifestations qui ont eu lieu dans tout le pays.

2015 aura été aussi une année de grands chamboulements pour notre territoire. En effet, par deux fois vous avez été amenés devant les urnes pour élire d'une part les nouveaux conseillers départementaux du canton du Pays de Serres, qui supprime le canton du Roquentin et d'autre part les conseillers régionaux de la nouvelle grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente. L'avenir dira si les découpages choisis pour ces deux institutions ont fait l'objet du meilleur choix.

Plus près de nous, la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, connaît de gros problèmes financiers. La crise qui touche les entreprises du Villeneuvois se traduit par des baisses de ressources fiscales pour la CAGV, conjuguées avec une énorme baisse de dotation de l'état et c'est un manque de 1,5 M€ auquel il faut faire face, au moment où l'on doit rembourser les emprunts des récents investissements. C'est un vaste plan d'économies drastiques qui a été lancé, et à CASTELLA comme dans d'autres communes, nous avons été directement affectés par ces mesures. Les travaux sur nos routes ont été stoppés, alors que beaucoup était à faire. Toutes les compétences de l'agglo ont fait l'objet d'une étude pour faire des économies. Je veillerai à ce que les travaux sur nos routes soient exécutés en 2016.

En ce qui concerne notre commune, nous avons réalisé des travaux d'amélioration de notre école et construit un bâtiment atelier-garage. En cours de travaux, il a fallu faire face à un imprévu qui nous a contraint à effectuer des aménagements de mise en sécurité incendie de l'ensemble des planchers du bâtiment. Ces travaux, qu'il était impossible de reporter (sans fermer notre école) ont entraîné un surcoût d'environ 30000€. Ce coût supplémentaire a pu être pris en charge car nous avons anticipé en revoyant à la baisse notre projet initial et que le marché d'entreprise était plus favorable que prévu.

Cela dit nos finances restent saines mais nous devons aussi faire attention car nous ne sommes pas épargnés par la baisse des dotations de l'état. Comme partout, on nous demande de faire plus avec moins. Nous nous efforcerons le plus longtemps possible de ne pas augmenter les impôts communaux, nous sommes suffisamment sollicités par ailleurs !

Pour l'année 2016, nous continuerons le suivi des différents dossiers en cours tels que le tracé de la RN21, la création du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) pour lequel vous serez conviés à des réunions publiques, etc...

Je tiens à remercier tout le personnel communal ainsi que l'ensemble du conseil municipal pour le travail accompli durant l'année écoulée.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2016

Le Maire, Bruno TESTU

Déviation de la RN21



Suite à l'arrêté de déclaration d'utilité publique pris par le préfet au mois de mai dernier, les réunions de travail se poursuivent, ainsi que les études de terrains. A l'issue de l'enquête d'utilité publique, le commissaire enquêteur avait émis un avis favorable avec quelques réserves. C'est ainsi que sur le secteur de CASTELLA, il a été convenu de travailler à la réalisation d'un franchissement du futur tracé au niveau du chemin rural des Calonges qui pourra servir aussi bien aux engins agricoles, qu'aux randonneurs et

cavaliers. Le rétablissement de la voie VC 502 dite « voie romaine » fait aussi l'objet d'une étude de faisabilité et devrait être réalisé entre « Calonges » et Saint Antoine. Des tests géotechniques sont toujours en cours et font l'objet d'une attention particulière de la part des services spécialisés. Une étude archéologique sera aussi effectuée vers la fin de l'année 2016. Toutes ces études seront analysées afin de déterminer plus précisément le coût du projet final. Nous vous tiendrons informés des suites de ce dossier.

Ordures ménagères

Le service de la collecte des ordures ménagères se réorganise. Dans le cadre des économies à réaliser au sein de la CAGV, le service environnement a pris plusieurs mesures.

Création d'un quai de transfert au centre technique à Villeneuve. Ceci a pour objectif de limiter les aller/retour des camions bennes vers le site de Monflanquin et d'acheminer les déchets au moyen de camion benne beaucoup plus gros, induisant ainsi une économie en carburant et permettant aussi une meilleure gestion du personnel.

Les tournées ont été revues ; pour Castella le nombre de passage n'a pas diminué et les collectes se feront le jeudi pour les OM (bacs verts) et le jeudi des semaines paires pour les emballages (bacs jaunes).

La CAGV a décidé aussi de ne plus fournir les sacs noirs, c'est ainsi qu'en 2016 aura lieu la dernière distribution de sacs noirs, seuls les sacs jaunes continueront à être fournis. Pour Castella cette distribution aura lieu les vendredis 22 et 29 janvier 2016.

Une 4^{ème} déchetterie a été ouverte, elle est située à Sainte Livrade. Pour rappel les déchetteries de Villeneuve, Le Lédats et Sainte Livrade sont ouvertes du lundi au samedi de 9^h-12h et 14h-18h et Laroque Timbaut du mardi au samedi de 9h-12h et 14h-18h. Fermeture les jours fériés

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

A partir de 2016, il existe de nouvelles consignes de tri et de nombreux emballages sont désormais recyclables tels que **pot de yaourt, barquette polystyrène, emballage des packs d'eau, etc.**



Vous trouverez plus d'infos sur le site internet de la CAGV <http://www.grand-villeneuvois.fr/> ou celui de Castella <http://www.castella47.fr/>

N'oubliez pas non plus qu'une borne pour les vêtements usagés est à votre disposition près de l'église. Utilisez-la

Travaux sur la commune

Comme nous l'avions prévu fin 2014, les travaux d'amélioration d'une salle de classe et la création d'un local atelier-garage ont été réalisés. Le coût de l'ensemble de ces travaux s'est élevé à près de 160.000 € TTC, y compris le supplément de travaux dû à la mise en sécurité des planchers survenu en cours de chantier en raison du passage de 5^{ème} en 4^{ème} catégorie de notre bâtiment pour environ 30.000€.

Ce projet a fait l'objet de subventionnement pour 70.000 € ce qui laissera à la charge de la commune la somme de 70.000 € une fois la TVA récupérée.



La commune a aussi investi pour la réalisation d'une borne à incendie au lieu-dit les Garrostes pour 3.000 €. Cet équipement permet de mettre en sécurité ce hameau de notre commune qui s'est considérablement construit ces dernières années.

Une équipe municipale a aussi commencé la réfection des talus vers la cantine, et de nouvelles plantations viendront agrémenter l'espace où 2 tables de pique-nique ont été posées.

Un abri pour bus ou départ de randonnée a été construit sur le parking près de la salle des fêtes. Son coût s'est élevé à seulement 2.500 € représentant la valeur des matériaux de construction. En ce qui concerne la main d'œuvre elle nous a été offerte par le lycée Couffignal qui s'est servi de cet équipement comme projet pédagogique. Un groupe d'élèves a été jugé lors de l'examen de fin d'année. Merci et bravo à eux.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Nous avons déjà évoqué, dans le n° 2 du C.I.L., la mise en place du PLUi. Le PLUi a pour objectifs principaux la mise en valeur du cadre de vie, la maîtrise du développement urbain, et un développement équilibré et durable du territoire. Dans le cas présent, ce PLUi vaut également Programme Local de l'Habitat (PLUih) et impacte le développement des zones et des types d'habitations. Le projet avance et nous vous donnons ci-après quelques étapes importantes de la procédure :

La procédure a été lancée début 2015 et la phase 2 qui concerne l'étude du territoire est actuellement en cours. Cette phase consiste en diverses études démographiques, économiques, agricole, urbanisation, paysages, etc. Elle sera suivie de réunions et expositions publiques. Il est prévu qu'elle se terminera en avril 2016.

Ensuite vient la définition du P.A.D.D. (Projet d'aménagement et de développement durable) qui sera également présenté et discuté en réunions publiques. Cette phase durera jusqu'en octobre 2016.

L'étape suivante s'échelonnera de fin 2016 à septembre 2017 et consistera en la tenue d'ateliers et réunions thématiques intercommunaux afin de définir les orientations réglementaires intercommunales et obtenir un projet réglementé qui sera à nouveau présenté au public lors de réunions et expositions publiques.

La dernière étape consiste en la validation définitive du projet. Elle durera d'octobre 2017 à juin 2018 et la procédure demandera une enquête publique au cours de laquelle vous aurez encore l'occasion d'exprimer votre opinion.

Vous serez informés en temps utiles des dates et lieux des réunions publiques auxquelles nous vous recommandons fortement d'assister afin de pouvoir dès que possible intervenir et obtenir les explications nécessaires. A ce jour, des réunions sont prévues à Laroque-Timbaut, Sainte-Livrade et Villeneuve durant la première moitié du mois de mars 2016.



Pour ceux et celles qui désirent passer leur **permis de conduire**, une auto-école (antenne de « La Villeneuve ») a ouvert ses portes à Laroque-Timbaut, dans les locaux de l'ancienne gendarmerie.
Téléphone : 06 04 13 67 30

Enfin quelque chose qui diminue

Les tarifs de la piscine de Malbentre sont passés de 5,30 € à 4,50 € depuis le 01 janvier 2016.

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

à partir de 16 heures

Samedi

de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Rédacteurs : Bruno, Corinne, Didier S., Georges, Josy et Maryse.

Le Comité des Fêtes de Castella vous a proposé pour cette fin d'année 2015 deux soirées traditionnelles.

Le repas aligot dont la soirée a été animée par le groupe folklorique «Los Campagnols» de Tournon-d'Agenais, groupe qui comprend cinq musiciens et huit danseurs. Au programme, musiques et danses, bourrées, rondeaux, giges, polkas piquées, avec une initiation très appréciée de danses traditionnelles pour les 140 participants au repas. Une belle soirée pour les habitants de la commune et des environs qui se sont promis de remettre le couvert !



La chorale de Noël en l'église de Castella



Le dimanche après-midi 06 décembre, avant et lors de l'office religieux, la chorale " Les Copains d'abord" a chanté



Les personnes présentes applaudirent avec enthousiasme cette célébration novatrice, puis se réchauffèrent autour d'un vin chaud dans la salle des associations.

En février dernier l'association « **Loisirs et Bien Etre** » voyait le jour à CASTELLA. Elle a pour but de :

- Permettre à la population des petites communes rurales de se rassembler autour d'un intérêt commun.
- Permettre le regroupement intergénérationnel.
- Rapprocher des habitats les services de loisirs et bien être.

La section Yoga compte actuellement 12 inscrits qui se réunissent tous les **jeudis de 18h 30 à 20h** hors vacances scolaires.

La section Tradition et Danse récemment créée avec déjà deux rassemblements compte une demi dizaine d'inscrits. **Une fois par mois réunion autour d'un thème des coutumes de nos campagnes.**

Pour le réveillon de la Saint Sylvestre, l'association a rassemblé une trentaine de personnes à la salle des fêtes de Castella dans la tradition des fêtes d'antan.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre durant cette nouvelle année, nous apporter vos idées ou créer une nouvelle section.

Nous vous envoyons tous nos vœux pour 2016.



Vous pouvez nous joindre au 06.72.90.89.34.

Etat civil

Décès	Loupias Serge	30/03/2015
Naissances	Draganovic Elina	25/07/2015
	Draganovic Hana	25/07/2015
	Vignaud Axel	17/09/2015
	Bulit Spadotto Maël	15/10/2015
	Gonzalez-Brouca Lorenzo	05/11/2015
	Pilleul Candice	07/12/2015

Détecteurs de fumée

Le service des pompiers rappelle à toutes et tous que les détecteurs de fumée ont pour but principal de sauver des vies car ils avertissent d'un danger avant que l'incendie se propage dans toute la maison.

N'hésitez pas à les installer.



*Toute l'équipe municipale vous souhaite une
bonne année 2016*

